



HAL
open science

Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02036168

HAL Id: hceres-02036168

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036168>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de licence

Diplôme de formation générale en
sciences pharmaceutiques

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la santé et du sport

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) propose un programme sur trois années de formation répondant aux exigences des arrêtés du 28 octobre 2009 pour la Première année commune aux études de santé (PACES) et du 22 mars 2011 pour les deux années suivantes.

A l'Université de Franche-Comté - UFC, cette formation est assurée par l'unité de formation et de recherche en sciences médicales et pharmaceutiques (UFR SMP) sur un site unique et dans des locaux de construction récente dotés d'équipements modernes.

La PACES est commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sage-femme et son effectif tourne autour du millier d'étudiants. Si trois filières paramédicales (masso-kinésithérapie, ergothérapie et psychomotricité) sont accessibles par une Année préparatoire aux études des métiers de la rééducation (APEMR), dont une majorité des enseignements est mutualisée avec la PACES, l'APEMR ne permet cependant pas la poursuite des différents cursus proposés par la PACES et réciproquement. Pour la mise en œuvre des articles 5 et 9 de l'arrêté du 28 octobre 2009, l'UFR SMP a fait le choix d'une réorientation choisie et non imposée à l'issue de chacun des semestres.

A l'issue des épreuves de classement organisées en PACES, 70 étudiants en moyenne sont admis dans la filière pharmacie. L'objectif des quatre semestres suivants du DFGSP est de compléter les connaissances de base en sciences exactes et biologiques, d'acquérir des connaissances spécifiques à l'étude des médicaments et autres produits de santé ainsi que les compétences nécessaires à la bonne utilisation de ces connaissances. Ils apportent également les éléments utiles à l'orientation de l'étudiant vers les différents métiers bien ciblés de la pharmacie (officine, pharmacie à usage intérieur, biologie médicale, industrie, recherche) voire à sa réorientation via les passerelles mises en place. Pour répondre à ces objectifs, l'organisation de la formation comprend des unités d'enseignement (UE) de tronc commun, disciplinaires et thématiques, des UE librement choisies (pour 10 % des enseignements), à côté de stages officinaux d'initiation en semestre 3 (S3), thématiques en semestres 5 et 6 (S5 et S6) et de stages d'initiation à la recherche (SIR) sous forme d'UE librement choisie.

Evaluation de la PACES

Synthèse de l'évaluation

Le point fort de l'UFR (unité de formation et de recherche) est de s'appuyer sur une collaboration de longue date entre les enseignants de médecine et de pharmacie, et également des liens avec les autres UFR de l'Université Franche-Comté - UFC. La mixité de l'UFR, la planification des réunions préparatoires et des différents intervenants très en amont permettent de rendre le dispositif fluide et réactif.

Une commission pédagogique de PACES se réunit tous les semestres. La présence d'administratifs et d'étudiants (tous tuteurs) assure une bonne organisation. L'évaluation formelle des comptes rendus de cette commission pourrait permettre de pallier l'absence de conseil pédagogique spécifique par ailleurs en attendant une évaluation par les étudiants plus pertinente que la 1^{ère} tentative louable mais peu adaptée.

Quelques évaluations sur des procédures intéressantes pourraient être menées et amener à éventuellement les reconsidérer. Après quelques années de fonctionnement il serait ainsi intéressant d'évaluer les bénéfices et inconvénients de la séparation PACES / APEMR (par exemple, choix délibéré *versus* étudiants ayant de moins bonnes notes) ; ce point n'est pas très clair dans le dossier transmis par l'établissement. Dans un domaine proche, l'offre de réorientation au nombre de six composantes ou établissements semble permettre un choix aux étudiants tant issus de l'UFR SMP que pour

l'APEMR. De manière générale, l'évaluation des réorientations est encourageante mais montre que la réorientation reste perfectible. Le fonctionnement de la commission d'aide et d'orientation aux étudiants (CAOE) pourrait faire l'objet d'un bilan en PACES. Accessible librement et gratuitement à tous les étudiants, le dispositif de tutorat mis en place s'intègre dans l'emploi du temps de la PACES. Il gagnerait, au 1^{er} semestre, à s'insérer en fin de journée pour : i) libérer davantage de temps pour la restauration et ii) permettre d'augmenter la durée des séances (plus d'une demi-heure).

Les informations fournies montrent une organisation parfaitement maîtrisée. Les consignes et procédures existent et sont actualisées. L'organisation est posée pour faciliter la découverte de l'environnement universitaire nouveau pour l'étudiant de PACES. La PACES étant à la fois une année de concours mais aussi une possible voie à l'origine d'une réorientation, l'information permanente, avant et au cours de l'année universitaire des étudiants, est critique car une information de début d'année n'est pas certaine d'être réellement entendue et comprise. Ainsi, les dispositifs de réorientation, donnés en cours d'année, gagneraient à être détaillés dans le guide à destination des étudiants distribué en amont de la PACES. Ceci permettrait peut-être de sensibiliser plus encore les étudiants avant de rentrer en PACES.

La charge horaire est à peu près identique en semestre 1 (S1) et semestre 2 (S2) mais la répartition horaire se fait sur 14 semaines au S1 et 18 semaines au S2. Une des conséquences est, en S1, un créneau horaire de restauration limité à destination des étudiants inscrits au tutorat ou assistant à des travaux dirigés (TD) en début d'après-midi. Les cours sont dispensés le matin en amphithéâtre en présentiel et en vidéo en direct pour la PACES, et l'après-midi en différé pour l'APEMR. La large utilisation de la vidéo-transmission avec l'organisation d'une rotation des étudiants dans les amphis en présence ou non de l'enseignant rend le système efficace et équitable. Les TD sont dispensés en amphithéâtre. L'absence d'information disponible sur le nombre moyen d'étudiant par groupe de TD rend difficile une appréciation sur ces TD.

Les modalités de contrôle des connaissances et du concours sont clairement identifiées. Les consignes et procédures existent. La planification des réunions préparatoires du concours de PACES et des différents intervenants très en amont ainsi que l'unicité de la salle de déroulement des épreuves contribuent à l'optimisation de cette organisation. Les épreuves sont des QCM (questionnaires à choix multiples) pour toutes les UE sauf l'UE 7 qui comporte des QCM et une partie rédactionnelle qui bénéficie d'une double correction. Le classement final est disponible uniquement par voie électronique individuelle et le choix des étudiants se fait par voie électronique. Les coefficients appliqués aux notes obtenues dans les UE sont quasi identiques pour les 4 filières. Ceci pourrait être reconsidéré afin de favoriser les étudiants dans leur 1^{er} choix à l'instar du choix de forts coefficients fait pour la filière pharmacie sur certaines UE pour favoriser un choix vers cette filière.

Le nombre d'étudiant de PACES s'inscrivant dans la filière pharmacie a en effet évolué à la hausse ces dernières années. Dans le même temps, le taux de doublement dans les années suivantes du DFGSP, et notamment en 2^{ème} année, a lui aussi fortement augmenté. Ces chiffres sont à resituer dans une perspective nationale ou le choix de cette filière se fait de plus en plus par défaut et/ou sécurité. Les commissions pédagogiques de PACES et du DFGSP se sont déjà penchées sur ce problème et ont notamment réfléchi à la pertinence des coefficients attribués aux UE par filière, ainsi qu'à la docimologie adoptée aux différentes épreuves du concours. Ces réflexions mériteraient d'être poursuivies. Une plus grande différenciation des coefficients attribués aux UE de tronc commun par filière favoriserait les étudiants dans leur 1^{er} choix. Un nombre plus appréciable d'étudiants validant 60 ECTS (European credits transfer system), au regard du travail fourni, élargirait les possibilités de réorientation choisie des étudiants non reçus après une 1^{ère} année de PACES et, par là même, minimiserait certains redoublements se soldant par un choix par défaut.

Points forts :

- La présentation du dossier montre très clairement les objectifs, les moyens et les résultats du travail de l'UFR mixte médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté - UFC dans le cadre de la PACES. Le dossier montre que le principe d'une amélioration continue est un support important de la qualité de la formation.
- L'organisation de la PACES est fluide en raison i) des collaborations de longue date des enseignants de médecine et de pharmacie dans cette UFR mixte et ii) également des liens avec les autres UFR de l'Université Franche-Comté - UFC.
- Le suivi des étudiants est bon qu'ils réussissent ou non aux concours de PACES. Le taux de réussite par filière met en évidence les particularités médecine et pharmacie d'une part et odontologie et maïeutique d'autre part (en fonction du nombre d'inscrits et du *numerus clausus*). L'offre de réorientation des étudiants en échec aux concours, au nombre de six composantes ou établissements semble permettre un choix aux étudiants tant issu de l'UFR SMP que pour l'APEMR.

Points faibles :

- Il n'y a pas de conseil de perfectionnement indépendant du conseil pédagogique. La taille relativement modeste de l'UFR ne permet peut-être pas d'avoir suffisamment d'enseignants pour former deux conseils séparés mais une évaluation par des collègues d'autres UFR est sans doute possible.

- L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, avec les limites de la méthode dans une année de concours, doit être reprise avec une méthodologie appropriée.

Conclusions et recommandations :

L'UFR a une bonne maîtrise de l'organisation de la PACES et du concours final grâce en particulier à sa mixité médecine/pharmacie. L'évolution des concours pourrait permettre la participation d'enseignants de maïeutique. En raison d'une non maîtrise du nombre d'inscriptions, il est impossible de modifier le succès aux concours ; en revanche, l'amélioration permanente de la réorientation précoce ou après le S2 est un impératif à poursuivre et à améliorer. Le rôle de la communauté d'universités et établissements (ComUE) pourrait être là, à préciser.

La mise en place d'UE à coefficient élevé pour accroître le choix positif pour le concours pharmacie est une démarche intéressante qui doit cependant être évaluée. De même, l'application de coefficients plus différenciés pour les autres filières pourrait être discutée.

L'attention portée aux modalités de sélection par la PACES et l'analyse particulière sur la manière d'éviter le choix par défaut est mentionné particulièrement pour la filière pharmacie. Il serait intéressant d'effectuer un suivi similaire pour chacune des formations autres que médecine.

Analyse

OBJECTIFS DE LA PACES ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Information des étudiants sur la PACES</p>	<p>L'UFR a une politique d'information selon deux axes : avant l'entrée en PACES (à destination des lycéens d'une part, et des futurs bacheliers et de leur famille d'autre part) et lors de la rentrée universitaire. Il existe donc une information des lycéens par l'organisation d'un forum animé par des étudiants-tuteurs de 2^{ème} et 3^{ème} années et par l'organisation d'une journée portes ouvertes à l'université. Il existe également une information des étudiants de PACES à la rentrée universitaire sous la forme de présentations orales du cursus et de la vie étudiante ainsi que sous la forme d'un livret d'accueil, dans lesquels les programmes, les compétences attendues et le <i>numerus clausus</i> (année N-1) propres à chaque filière ainsi que les possibilités de choix de filière sont diffusés.</p> <p>L'APEMR s'adosse à la PACES, selon les choix et conditions propres aux métiers de la rééducation.</p> <p>Il existe une fiche spécifique pour les candidats demandant à bénéficier de mesures particulières lors des examens ainsi qu'une charte des régimes spéciaux d'études (salariés, chargés de famille, handicapés, etc.).</p>
<p>2- Structure et organisation de la PACES</p>	<p>L'organisation des enseignements est bien explicitée : répartition et part des CM (cours magistraux) et TD, des UE communes et spécifiques sur chaque semestre, nombre d'heures, valorisation en ECTS, modalités d'examen. Les UE spécifiques (quantitativement assez faible) rapportent environ deux fois plus de crédits rapportés au nombre d'heure que les UE du tronc commun. La charge horaire est à peu près identique en S1 et S2 mais la répartition horaire se fait sur 14 semaines au S1 et 18 semaines au S2.</p> <p>La valorisation en ECTS est différente pour chaque filière. Les filières odontologie et pharmacie se distinguent de médecine et maïeutique quant à la mutualisation. Il existe un tableau des mutualisations entre les quatre filières, et une petite mutualisation avec l'orthophonie. Les coefficients sont quasi identiques pour les quatre filières à l'exception de la filière pharmacie où certaines UE ont de forts coefficients pour favoriser un choix vers cette filière. Cette décision a fait l'objet d'un choix concerté en commission pédagogique.</p> <p>Les cours sont dispensés le matin en amphithéâtre en présentiel et en vidéo en direct pour la PACES et l'après-midi en différé pour l'APEMR. Les TD sont dispensés en amphithéâtre.</p>

<p>3- Organisation du concours</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances et du concours sont clairement identifiées. Les consignes et procédures existent. La composition du jury est décrite. Les principes de sécurisation des sujets sont identifiés. L'organisation du concours est décrite sur les points principaux de vérification d'identité, de surveillance, de vérification du nombre de copies, de déclaration d'incident, de précaution (temps disponible de reprogrammation d'épreuve si nécessaire). Les conditions d'anonymisation sont décrites.</p> <p>Le concours est organisé en décembre et mai hors du site de l'université avec des surveillants enseignants et non enseignants ou recrutés spécifiquement. Les dates et les horaires des épreuves sont disponibles par voie d'affichage et voie électronique. Les consignes sont lues au moment du concours.</p> <p>Les épreuves sont des QCM sauf pour l'UE 7 qui comporte des QCM et une partie rédactionnelle. La correction est anonyme et en double correction pour les questions rédactionnelles. Les étudiants ont leur rang de classement au terme des corrections des épreuves de janvier, avant l'inscription dans les quatre filières disponibles. Le classement final est disponible uniquement par voie électronique individuelle. Le choix des étudiants se fait par voie électronique. La vérification que tous les étudiants ont effectué leur choix, est de la responsabilité du service scolarité.</p>
<p>DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE</p>	
<p>4- Dispositifs en place</p>	<p>Une CAOÉ existe. Son activité fait l'objet d'une procédure. Il n'existe cependant pas de bilan sur son fonctionnement spécifique en PACES.</p> <p>Le tutorat par les étudiants-tuteurs en lien avec les enseignants est bien organisé et le dispositif est bien encadré. Le principe d'évaluation est entre les mains des étudiants pour une transmission à la direction et au conseil.</p> <p>Un tutorat gratuit (deux heures par semaine) est organisé avec une trentaine d'étudiants tuteurs et deux enseignants. Les enseignants des UE sont éventuellement contactés pour valider des QCM. Le tutorat propose des séances d'exercices corrigés, des échanges avec les enseignants, des informations sur des méthodes de travail, les débouchés des études, etc. Le tutorat organise un concours blanc par semestre selon des modalités identiques à celle du concours et avec des QCM validés par les enseignants. Les tuteurs peuvent bénéficier d'une rémunération (contrat étudiant employé) et d'un soutien pédagogique. L'action du tutorat a été évaluée.</p>
<p>5- Réorientation</p>	<p>Un document « Réussir sa réorientation après une année de PACES ou APEMR » développé en collaboration entre l'UFR SMP et le pôle info-orientation de l'université explique les modalités de réorientation avant la mi-septembre et en début de 2^{ème} semestre. L'UFR SMP a fait le choix raisonné d'une réorientation proposée et non imposée devant correspondre à une démarche active de l'étudiant. Un suivi du nombre des réorientations est effectué.</p> <p>La réorientation est possible i) jusqu'à la fin des inscriptions de PACES (vers une 1^{ère} année de licence), ii) au début du 2^{ème} semestre vers un S2 d'une autre UFR ou Institut universitaire de technologie (IUT), iii) après échec au concours vers une 1^{ère} ou 2^{ème} année de plusieurs UFR ou IUT de l'université. L'offre de réorientation au nombre de six composantes ou établissements permet un choix aux étudiants tant issus de l'UFR SMP que de l'APEMR.</p>
<p>6- Réinscriptions ultérieures</p>	<p>Le dispositif et la réglementation sont affichés.</p> <p>Des réinscriptions ultérieures en PACES sont possibles mais jusqu'à présent aucun étudiant n'en a bénéficié. L'interprétation de l'UFR est que ceci est la conséquence d'une absence de réorientation forcée des étudiants en fin de S1.</p> <p>L'UFR a, en revanche, enregistré des demandes de passerelles de maïeutique et pharmacie vers médecine.</p>

TAUX DE REUSSITE ET SUIVI DES ETUDIANTS	
<p>7- Effectifs et résultats</p>	<p>Sur cinq ans, on observe une grande stabilité des effectifs inscrits en PACES (940 en moyenne), du taux d'étudiants validant 60 ECTS (un tiers en moyenne), du taux d'étudiants réussissant un des concours (un tiers en moyenne) et du taux d'étudiants doublant la PACES (un tiers en moyenne).</p> <p>La filière médecine reste la filière de réussite par rapport au nombre d'inscrits pédagogiques dans la filière (de l'ordre de 80 % sur les trois dernières années). Les filières odontologie et maïeutique se suivent (de l'ordre de 32 %). Pour la filière pharmacie, la moyenne passe à 39 % avec le choix d'UE totalement spécifiques à la filière. Le pourcentage d'inscriptions en maïeutique, odontologie et pharmacie a nettement augmenté. L'évolution du taux de réussite des étudiants inscrits à plus d'une filière (environ 50 % des étudiants) est irrégulière mais inférieure à 50 %.</p> <p>La réussite des primants est plus importante pour médecine et odontologie (respectivement 49,72 et 44 % en 2015) alors qu'elle est de 23,08 et de 22,22 % respectivement pour maïeutique et pharmacie). Les tableaux indiquant le nombre de reçus ramené au nombre d'inscrits par filière ainsi que la répartition du nombre de primants et redoublants mettent bien en évidence la particularité similaire de l'odontologie et de la maïeutique en lien avec leur <i>numerus clausus</i> plus faible (<i>numerus clausus</i> odontologie 24 sur 290 inscrits et <i>numerus clausus</i> maïeutique à 26 sur 293 inscrits).</p> <p>Toutes filières confondues, la grande majorité des étudiants reçus est titulaire d'un baccalauréat scientifique (90 %) obtenu avec mention (85 %).</p>
<p>8- Suivi des étudiants réorientés</p>	<p>Seuls 30 % des étudiants réorientés ont poursuivi leurs études dans le domaine de la santé. Le traçage des étudiants réorientés en S1 ou S2 montre plus de 75 % de réussite en UFR sciences et techniques (ST), sciences juridiques, économiques politiques et de gestion et en unité de promotion formation recherche (UPFR) des sports. La réorientation à partir du S1 semble moins performante.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
<p>9- Equipe pédagogique et jurys</p>	<p>Le point fort de l'UFR est de s'appuyer sur une collaboration de longue date entre les enseignants de médecine et de pharmacie, et également des liens avec les autres UFR de l'Université Franche-Comté - UFC. La liste des enseignants indique les choix de l'UFR par UE des qualifications et statuts des enseignants. Les intervenants académiques sont majoritaires : environ 30 hospitalo-universitaires, 20 universitaires dont une petite partie d'entre eux proviennent de l'UFR ST ce qui facilite les réorientations d'étudiants vers cette UFR. Les sages-femmes n'assurent pas d'enseignement en PACES maïeutique.</p> <p>Par les commissions PACES, l'UFR montre très bien l'intérêt de ne pas dissocier la PACES des 2^{ème} et 3^{ème} années du Diplôme de formation générale. L'organisation des réunions de la commission PACES (enseignants et étudiants) montre la dynamique avec laquelle cette commission favorise l'anticipation des améliorations à apporter.</p> <p>La composition des jurys, restreinte aux responsables d'UE, permet une certaine efficacité. Cette composition est publiée et connue au moment de la validation des modalités de contrôle des connaissances avec la détermination des responsables d'UE.</p>
<p>10- Conseil de perfectionnement</p>	<p>La commission pédagogique fait office de conseil de perfectionnement. Deux réunions spécifiques à la PACES (une par semestre) auxquelles participent des représentants de presque toutes les UE tiennent lieu de conseil de perfectionnement. La présence d'administratifs et d'étudiants (tous tuteurs) lors de tout ou en partie de ces commissions permet d'aborder <i>a priori</i> les différents aspects de la formation.</p> <p>La manière de mettre en lien les retours des étudiants tuteurs et des enseignants responsables de la PACES est organisée, pour en faire part en conseil de faculté. Les mesures correctrices sont formalisées (compte-rendu de la commission PACES).</p>

11- Autoévaluation et évaluation des enseignements par les étudiants	<p>Une autoévaluation de la PACES a été menée à la demande de la Commission pédagogique nationale des études de santé (CPNES) du Ministère de de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR). L'autoévaluation de la PACES conduit à des décisions permettant certains ajustements, signe d'un bon fonctionnement.</p> <p>Une évaluation en ligne de la PACES par les étudiants a été tentée en 2011 mais s'est révélée peu informative en raison d'une très faible participation. Un nouvel outil plus adapté aux filières médicale et pharmaceutique est envisagé.</p>
FLUX D'ETUDIANTS ET EFFECTIFS DE LA FILIERE DE PACES	
12- Effectifs et résultats de la filière	<p>Pharmacie <i>numerus clausus</i> 73 pour 865 inscrits en PACES en 2014. Le taux de réussite est de 22,39 %. Les étudiants reçus au concours sont 22,22 % issus d'une 1^{ère} inscription en PACES. 90 % viennent d'un baccalauréat S (scientifique). 22 % sont en 1^{ère} inscription. A noter que les étudiants inscrits dans la filière sont passés, en cinq ans, de 20 à 40 % des inscrits en PACES. Le taux de reçus a chuté de 40 % à 20 % (conséquence d'un <i>numerus clausus</i> et d'effectifs à peu près stables) ce qui devrait freiner à terme cette tendance.</p>

Deuxième et troisième années

Synthèse de l'évaluation

La mise en œuvre des 2^{ème} et 3^{ème} années du DFGSP (DFGSP 2 et 3) au sein de la section pharmacie de l'UFR SMP est de qualité, en cohérence avec les objectifs de la formation précisés dans l'arrêté du 22 mars 2011.

L'articulation générale de cette formation permet d'intégrer les différents items réglementaires et d'insérer les stages prévus. Elle laisse cependant apparaître un 1^{er} semestre de DFGSP 2 (S3) très condensé. Il ne débute en effet que tardivement, à l'issue du stage officinal de six semaines. L'organisation de ce semestre et spécialement la place de ce stage pourraient avantageusement être reconsidérées. Déplacé pour tout ou en partie en fin de DFGSP 2, il permettrait d'étaler les enseignements de ce semestre. Cela laisserait, par ailleurs, plus de latitude aux étudiants pour réaliser le stage optionnel de découverte proposé dans l'arrêté, peu suivi dans les faits.

Concernant les différentes UE, certaines développent des méthodes pédagogiques innovantes faisant appel à divers outils numériques et de simulation. Une seule UE optionnelle, rendue de fait obligatoire, est proposée en S3 alors que l'offre de ce type d'UE est très large dans les autres semestres. Cette position, partiellement justifiée dans le dossier comme moyen de combler des lacunes dans certaines disciplines, n'en demeure pas moins difficilement compréhensible. Si certains enseignements coordonnés restent trop disciplinaires, on note avec intérêt la mise en place de travaux pratiques (TP) intégrés, mutualisant plusieurs disciplines.

Pour les quatre semestres, les CM représentent encore une part très importante des enseignements. L'organisation de certaines UE pourrait ainsi être avantageusement réexaminée au profit des TD et des TP.

Les règles de validation des enseignements et des stages sont clairement présentées. Le développement du contrôle continu pourrait sans doute contribuer à accroître les taux de réussite, notamment en DFGSP 2.

La formation a été judicieusement conçue pour que, très tôt dans son cursus, un étudiant puisse s'inscrire dans un parcours recherche. Ce parcours passe en particulier par la validation de différentes UE optionnelles des 1^{ères} années de masters ancrés sur l'UFR (mutualisées avec la section médecine) ou encore du SIR. Signalons que deux autres UE optionnelles permettent de se préparer à l'obtention d'un double diplôme en intégrant une école d'ingénieur de l'Université de Franche-Comté - UFC : l'Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC). Pour ces deux parcours, les effectifs concernés ne sont cependant pas précisés.

L'équipe pédagogique repose principalement sur les enseignants de la section pharmacie de l'UFR SMP. Cette équipe restreinte mais dynamique a su tirer parti de la mixité de l'UFR SMP, spécialement pour mutualiser certaines UE optionnelles, et aller chercher dans son environnement proche des compétences additionnelles, notamment avec des intervenants du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon et de l'Etablissement français de sang (EFS) de Bourgogne Franche-Comté.

La section pharmacie de l'UFR SMP dispose d'une commission de pédagogie jouant le rôle d'un conseil de perfectionnement en traitant les différents aspects de la formation et déléguant à des groupes de travail certains points spécifiques. Elle a manifesté sa volonté d'entrer dans une démarche qualité de ses formations en s'engageant de façon volontaire et louable dans un processus d'autoévaluation puis d'évaluation externe, menées dans le cadre de la Conférence internationale des doyens des facultés de pharmacie d'expression française (CIDPHARMEF), qui a mobilisé l'énergie de nombreux enseignants, étudiants et personnels administratifs.

L'évaluation à la fois des enseignements (UE, années de formation) mais aussi des stages par les étudiants et le traitement de ces évaluations restent à développer.

L'augmentation progressive du taux de doublement en fin de DFGSP 2 reste le point problématique de cette formation et vient alourdir les effectifs de cette 2^{ème} année. Mais, comme l'établissement le rappelle, il s'agit d'une tendance commune à tous les DFGSP au niveau national, résultant bien souvent d'un choix de la filière pharmacie par défaut à l'issue de la PACES. Signalons avec intérêt la possibilité laissée à un étudiant doublant le DFGSP 2 de suivre et valider par anticipation des UE de l'année supérieure : elle permet de positiver le doublement notamment lorsque le nombre d'UE à repasser est limité. Un suivi du taux de réussite de ces cohortes permettrait d'évaluer le dispositif. Néanmoins le nombre d'étudiants quittant le DFGSP 2 reste faible même si cette tendance, nationale là encore, est à la hausse.

La récente création d'une CAOE représente un réel atout dans la détection et la prise en charge d'étudiants en difficulté ou en voie d'abandon. Il n'existe cependant pas de bilan sur son fonctionnement spécifique en DFGSP. Aussi la mise en place d'un système de tutorat/cagnonnage avec les étudiants des années supérieures et/ou l'installation d'un système d'enseignant-référents pourraient constituer d'autres atouts pour faire face à ces difficultés.

Seule la passerelle entrante en DFGSP 3 semble fonctionner, sans que le cursus initial des étudiants ne soit mentionné. Un suivi individualisé de ces étudiants semble avoir été mis en place et doit être développé. Au vu de leur cursus antérieur, le cas échéant, l'équipe pédagogique pourrait prendre en considération la dispense de certaines UE de l'année.

Points forts :

- L'équipe pédagogique est restreinte, dynamique et soucieuse de faire évoluer ses pratiques pédagogiques.
- Des parcours de recherche diversifiés sont proposés très tôt dans le cursus.
- Les ressources numériques et outils de simulation sont bien développés.
- Des TP intégrés ont été mis en place.
- Le livret étudiant est très complet.

Points faibles :

- Le taux d'échec (principalement en DFGSP 2) reste important.
- La structuration du 1^{er} semestre de DFGSP 2 paraît inadéquate : la place du stage officinal initial ne semble pas opportune et il n'existe qu'une seule UE optionnelle.
- L'organisation de certaines UE laisse apparaître une part importante de CM au détriment des enseignements dirigés et pratiques.
- L'accompagnement des étudiants de DFGSP 2 ne paraît pas suffisamment développé.

Conclusions et recommandations :

Les 2^{ème} et 3^{ème} années du DFGSP mises en place à l'UFR SMP sont de qualité et l'équipe pédagogique est autant investie que dynamique.

La baisse des taux de réussite rencontrée en DFGSP 3 mais surtout en DFGSP 2 n'est pas inhérente à cette UFR mais concerne l'ensemble des filières pharmaceutiques au plan national.

Pour optimiser encore cette formation, la section pharmacie de l'UFR gagnerait à tirer tous les bénéfices des récentes évaluations (interne et externe) de la CIDPHARMEF, en cherchant à mettre en œuvre les principales recommandations qui en ont résulté dont certaines sont reprises ici.

OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
1- Structure générale et modalités pédagogiques	<p>Les informations sur les connaissances à acquérir et les métiers visés sont transmises efficacement via un livret étudiant détaillé et le site web de l'UFR.</p> <p>L'organisation des 2^{ème} et 3^{ème} années du cursus répond aux attentes de la réglementation propre au DFGSP. Le S3 demeure cependant très chargé, ne débutant que tardivement, à l'issue du stage officinal initial. La proposition en S3 d'une UE optionnelle unique, donc obligatoire, reste problématique. On notera <i>a contrario</i> que le choix d'UE optionnelles dans les autres semestres semble bien diversifié. En S5, les enseignements thématiques de l'UE 5 demeurent trop disciplinaires comme le souligne la fragmentation des ECTS. Les TP intégrés de l'UE 6 relèvent en revanche d'une approche très intéressante.</p> <p>De façon générale, le ratio CM/(TD+TP) reste trop important (80 % en moyenne).</p> <p>Les règles de validation des UE, les semestres et années, et les stages sont clairement détaillées dans le livret et le site web de l'UFR. Le contrôle continu reste utilisé avec parcimonie.</p> <p>Les outils numériques et de simulation sont variés et bien développés (brique numérique PACExpresso en chimie et galénique, TP sur logiciels de simulation).</p>
2- Dispositifs particuliers	<p>La mutualisation d'enseignements ne concerne que les UE optionnelles : UE « masteurisantes » mixtes médecine-pharmacie dans le cadre des 1^{ères} années de masters (M1) <i>Biologie et produits de santé (BIOPS)</i> et <i>Santé publique et environnement (SPE)</i>.</p> <p>La formation et les locaux qui l'hébergent sont bien organisés pour accueillir dans les meilleures conditions des étudiants en situation particulière.</p> <p>Très tôt dans son cursus, un étudiant peut s'inscrire dans un parcours recherche. Ce parcours peut débuter dès le semestre 4 (S4) (UE optionnelle d'initiation à la recherche en pharmacologie expérimentale) et être poursuivi en DFGSP 3 via des UE des M1 <i>BIOPS</i> et <i>SPE</i> ou le SIR. Les étudiants peuvent en outre se préparer à suivre un double cursus pharmacien-ingénieur par le biais de 2 UE optionnelles.</p> <p>La passerelle entrante en DFGSP 2 ne concerne aucun étudiant. Les étudiants issus de la passerelle entrante en DFGSP 3 bénéficient quant à eux d'un suivi individualisé.</p>
DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE	
3- Dispositifs en place	<p>Au-delà des réunions de rentrée, les principales sources d'informations données aux étudiants sur la formation sont le livret étudiant et le site web.</p> <p>L'accompagnement des étudiants de DFGSP 2 en difficulté fait un peu défaut. En dehors des services classiques de l'Université de Franche-Comté - UFC (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, SUMPPS, bureau d'aide psychologique universitaire, BAPU), la création en 2013 de la CAOE représente un réel atout dans la détection et la prise en charge d'étudiants en difficulté ou en voie d'abandon, en particulier pour le DFGSP. Il n'existe cependant pas de bilan sur son fonctionnement spécifique en DFGSP.</p>

<p>4- Ouverture à l'international</p>	<p>Il est difficile d'identifier dans le dossier ce qui relève de l'Université de Franche-Comté - UFC et de l'UFR SMP, en particulier la section pharmacie, en termes de politique internationale et de partenariats. La section pharmacie de l'UFR SMP dispose d'un coordinateur pédagogique, d'un correspondant administratif et bénéficie de l'aide logistique de la direction des relations internationales et de la francophonie (DRIF), service commun de l'Université de Franche-Comté - UFC (bourses, conventions, etc.). Cependant l'ensemble du dispositif semble manquer de lisibilité pour les étudiants. L'examen du dossier ne permet pas non plus de se faire une idée sur le fonctionnement du dispositif tant en mobilité entrante que sortante.</p>
<p>PILOTAGE DE LA FORMATION</p>	
<p>5- Eléments du pilotage</p>	<p>Les responsables des études, d'années et d'UE sont clairement identifiés. La formation est assurée principalement par la quarantaine d'enseignants de la section pharmacie de l'UFR. Outre son investissement dans le domaine pédagogique, cette équipe se caractérise par sa forte implication dans ses autres missions : 45 % d'hospitalo-universitaires, 92 % intégrés dans des laboratoires de recherche labélisés. Elle a su trouver certaines expertises dans son environnement (Université de Franche-Comté - UFC, EFS, CHRU) pour enrichir ses formations.</p> <p>Elle dispose d'une commission de pédagogie dirigée par 2 co-responsables élus et joue le rôle effectif d'un conseil de perfectionnement, comprenant des enseignants, des représentants des étudiants et de l'administration, et abordant les divers aspects de la formation.</p> <p>La section pharmacie de l'UFR SMP a réalisé un travail conséquent d'autoévaluation fin 2013, suivi d'une évaluation externe via la CIDPHARMEF.</p> <p>L'évaluation à la fois des enseignements mais aussi des stages par les étudiants reste un grand chantier à développer.</p>
<p>BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS</p>	
<p>6- Effectifs et suivi</p>	<p>Le nombre d'étudiants validant totalement une année de la formation est en constante régression sur la période considérée à la fois en DFGSP 2 et en DFGSP 3, les chiffres les plus alarmants concernant le DFGSP 2. La possibilité laissée à un étudiant doublant le DFGSP 2 de suivre et de valider par anticipation des UE de l'année supérieure est étudiée au cas par cas.</p> <p>Peu d'étudiants quittent le DFGSP 2. Le dossier ne permet pas d'évaluer si des étudiants quittent la filière en DFGSP 3 (passerelle sortante, abandon de cursus dans le domaine de la santé, etc.). Si la passerelle entrante en DFGSP 2 n'est pas utilisée, celle en DFGSP 3 a concerné 5 étudiants au cours des deux dernières années, ce qui reste toutefois inférieur aux possibilités ouvertes.</p>

Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Santé et du Sport** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

Autres	Etudes de maïeutique - Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales
Autres	Etudes de médecine - Diplôme de formation générale en sciences médicales
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques
Autres	Etudes de pharmacie - Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques
Autres	PACES
L	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
LP	Développement social et médiation par le sport
LP	Dosimétrie et Radioprotection médicales
LP	Gestion de production dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique
LP	Méthodologies pour le diagnostic moléculaire et cellulaire
LP	Réfraction, analyse et prise en charge du déficit visuel

Fait à Besançon, le 30 juin 2016



Le Président

Jacques Bahi
Jacques BAHY